

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, étant donné la longueur de la réponse à la question 1380 marquée d'un astérisque, pourrait-on la déposer avec les autres documents?

M. l'Orateur: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

(Le document est déposé.)

LE NUMÉRO TARIFAIRE 68200-1

Question n° 1381—**M. Reynolds:**

Compte tenu de l'accroissement de la concurrence étrangère à laquelle se heurte sur la côte Ouest l'industrie des cordages, le ministre des Finances envisage-t-il de modifier le numéro tarifaire 68200-1 pour imposer un droit restrictif sur les cordes tressées et plombées?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Les gouvernements canadiens qui se sont succédé au cours des années ont maintenu comme politique de permettre la libre entrée au pays de l'équipement destiné à être utilisé par les pêcheries commerciales canadiennes. Le gouvernement n'envisage pas présentement de modifier cette politique.

L'ABOLITION ET LA RÉFORME DU SÉNAT

Question n° 1391—**M. Cossitt:**

1. Le gouvernement étudie-t-il la proposition visant à abolir le Sénat?

2. Le gouvernement envisage-t-il de réformer le Sénat de façon à lui permettre de remplir des tâches plus utiles dans le processus gouvernemental?

Le très hon. Pierre Elliott Trudeau (premier ministre): 1. Non.

2. Le gouvernement a présenté à la Conférence constitutionnelle de 1969 des propositions concernant le Sénat dans un document intitulé: «La constitution canadienne et le citoyen». Ces propositions ont été ultérieurement discutées avec les gouvernements des provinces. On ne prévoit pas d'autres discussions pour le moment.

LE RADOUB DU «HMCS RESTIGOUCHE»

Question n° 1395—**M. Rowland:**

1. Combien ont coûté les dégâts causés au *HMCS Restigouche* pendant qu'il était en réparation?

2. Pendant combien de temps le *HMCS Restigouche* a-t-il été inutilisable à cause des dégâts dont il a été fait mention dans le premier paragraphe?

3. Apparaît-il manifestement que certains de ces dégâts ont été causés volontairement?

4. Prévoit-on intenter des poursuites contre la compagnie de radoub?

5. a) le *HMCS Restigouche* sera-t-il transféré de la flotte de la côte Est à celle de la côte Ouest, b) avait-il été destiné à ce transfert avant d'entrer en réparation ou la décision a-t-elle été prise à la suite des enquêtes?

6. Prévoit-on imposer des sanctions militaires à des employés du génie naval?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de la Défense nationale et des Approvisionnements et Services m'informent comme suit: 1. Nous prévoyons qu'une fois les réparations terminées, vers la fin d'avril, le coût de la main-d'œuvre et des pièces de rechange s'élèvera à quelque \$750,000.

Questions au Feuilleton

2. Environ sept mois.

3. Non.

4. Lorsque le Ministère estime que les conditions d'un contrat n'ont pas été respectées, il a habituellement recours aux services des conseillers juridiques du ministère de la Justice. Il en est ainsi pour le *HMCS Restigouche*.

5. a) et b) Oui; la décision a été prise avant la découverte des dommages causés par la corrosion et avant l'exécution des réparations.

6. Non.

LE MANQUE D'INGÉNIEURS NAVALS SUR LA CÔTE OUEST

Question n° 1448—**M. McKinnon:**

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour combler le manque grave d'ingénieurs navals dans les eaux de la côte Ouest?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Le ministère des Transports entretient des relations étroites avec les écoles de génie maritime de la Côte ouest, qui relèvent du gouvernement de la Colombie-Britannique, afin de collaborer à l'organisation de cours élémentaires et avancés destinés aux mécaniciens de marine.

LES ÉTUDIANTS INDIENS EN 1971-1972

Question n° 1464—**M. Orlikow:**

1. Parmi les étudiants indiens qui fréquentaient l'université en 1971-1972, combien de ceux qui ont commencé en première année ont terminé leur cours?

2. Combien ont abandonné avant la fin de l'année universitaire 1971-1972.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. 282

2. 105

DÉFENSE NATIONALE—L'EFFECTIF DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Question n° 1473—**M. McGrath:**

1. A combien se chiffre l'effectif total du personnel des Forces canadiennes cantonnées dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique—Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick?

2. Quels sont les établissements de la Défense situés dans ces provinces?

3. A combien se chiffre l'effectif total du personnel des Forces canadiennes pour chacune des six autres provinces et pour les territoires du Yukon et du Nord-Ouest?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Terre-Neuve, 794; Île-du-Prince-Édouard, 1,069; Nouvelle-Écosse, 12,809; Nouveau-Brunswick, 4,748; 19,420.

2. Terre-Neuve: Base des Forces canadiennes Gander; Base des Forces canadiennes Goose Bay; Base des Forces canadiennes St. John's. Île-du-Prince-Édouard: Base des Forces canadiennes Summerside. Nouvelle-Écosse: Base des Forces canadiennes Cornwallis; Base des Forces canadiennes Greenwood; Base des Forces canadiennes Halifax; Base des Forces canadiennes Shearwater; Station des Forces canadiennes Barrington; Station des Forces canadiennes Mill Cove; Station des Forces canadiennes Shelburne; Station des Forces canadiennes Sydney. Nouveau-Brunswick: Base des Forces canadiennes Chatham; Base des Forces canadiennes Gagetown; Base des Forces canadiennes Moncton.